



Communiqué



- People & Baby -

L'audience de la **dernière chance** aura lieu le **8 mars**
pour Assia, Cindy, Sophie et Virginie
après 14 ans de combat épuisant pour leurs droits

Ne les laissons pas seules face au patronat !

L'ultime recours de 4 femmes licenciées en représailles de leur engagement syndical est sur le point d'aboutir... à un **déni de justice** ! C'est avec une énorme stupéfaction que l'ex section syndicale CNT People & Baby vient d'apprendre que la Cour de Cassation envisageait de rejeter sans motivation la demande de réexamen de cette affaire. Après la décision choquante de la cour d'appel de condamner les salariées à **restituer les indemnités obtenues devant les premiers juges**, elles n'ont rien lâché, elles ont porté leur affaire en **cassation**.

Voilà plus d'un an qu'elles attendent d'être à nouveau écoutées. **En dépit d'arguments solides basés sur les pièces éloquentes** d'un dossier négligé en appel, le rapporteur chargé d'examiner la procédure préconise à la cour de cassation de ne même pas les entendre, se positionnant uniquement sur les éléments apportés par le patronat ! Le conseil des prud'hommes avait pourtant démontré que ces éléments avaient été montés de toute pièce par l'entreprise People & Baby pour dissimuler la **discrimination syndicale**, largement attestée par les **rapports et la perquisition de l'Inspection du Travail** ! C'est clairement un exemple de plus de l'**impunité patronale** !

Grace à la ténacité de nos deux avocates, la cour de cassation va daigner nous entendre à l'audience du 8 mars, date qui sera d'autant plus symbolique pour ces femmes travailleuses de la petite enfance qui depuis 14 ans dénoncent les agissements de People & Baby ! Depuis 2009, **elles ont lancé l'alerte** et démontré à de nombreuses reprises que l'intérêt du jeune enfant ne doit pas être dans les mains des entreprises privées qui maltraitent et méprisent leurs personnels, avec des conséquences indéniables sur les conditions d'accueil des jeunes enfants. Depuis 14 ans, régulièrement, l'entreprise People & Baby fait parler d'elle dans les médias et pourtant elle continue d'exercer en toute impunité ! Aujourd'hui ça serait des travailleuses femmes qui avaient lancé l'alerte qui devraient être condamnées et non People & Baby ? **Non** !

Nous vous appelons à venir nombreuses et nombreux en cette **journée internationale des droits des femmes** à venir manifester votre soutien à ces femmes en lutte contre leur patron, **pour que la justice de classe cesse enfin** !

Rassemblement le Mercredi 8 mars 2023
13h devant le Palais de Justice / PARIS
10 Bd du Palais / Métro Cité

CNT - Confédération Nationale du Travail

Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Santé, du Social
et des Collectivités Territoriales - Région Parisienne (SSCT-RP)

Facebook/Twitter : Petite enfance en lutte CNT • Mail : sante-social.rp@cnt-f.org